

COMMUNIQUE DE PRESSE

Thomson signe un Accord de Restructuration avec une majorité de ses créanciers « seniors » qui vise à restaurer la solidité de son bilan par une importante réduction de sa dette

Amélioration sensible du résultat d'exploitation au premier semestre 2009

- **Eléments clés de l'Accord de Restructuration :**
 - Réduction de 45%, soit 1 289 millions d'euros, de la dette financière brute senior de 2 839¹ millions d'euros actuellement, à 1 550 millions d'euros, un montant compatible avec les capacités financières du groupe
 - Conversion de 1 289 millions d'euros de dette senior existante en :
 - Actions nouvelles à émettre avec droits préférentiels de souscriptions pour un montant équivalent à 350 millions d'euros ;
 - Obligations remboursables en actions (ORAs) pour un montant équivalent à 639 millions d'euros ; et
 - Obligations liées aux produits de cessions d'actifs (*Disposal Proceeds Notes*, « DPN ») pour un montant équivalent à 300 millions d'euros
 - Participation des actionnaires existants de Thomson à la restructuration du capital:
 - Droits préférentiels pour souscrire à l'augmentation de capital de 350 millions d'euros ci-dessus qui sera garantie dans sa totalité par les créanciers;
 - Droit de souscrire à hauteur de 75 millions d'euros (sur le total de 639 millions) à l'émission des ORAs aux mêmes termes que les créanciers
 - A l'issue de la restructuration financière, les actionnaires actuels de Thomson pourraient conserver jusqu'à 52% du capital du groupe et au minimum 15%, en fonction de leur participation à l'augmentation de capital et à l'émission des ORAs
 - Prise en compte des besoins de liquidité de la société, qui pourra conserver 400 millions d'euros de trésorerie au bilan à la date de réalisation de la restructuration financière, ajusté en fonction des variations saisonnières, et la flexibilité accordée pour mettre en place

¹ Sur la base d'un taux de change de EUR/USD: 1,30 et de GBP/EUR: 1,10. Taux de change en vigueur au moment de l'arrêté du cadre de la restructuration

jusqu'à 150 millions d'euros de nouvelles lignes de titrisation de créances clients pour la gestion du besoin en fonds de roulement

- L'Accord de Restructuration proposé a été signé par une majorité des créanciers seniors de Thomson
- Thomson va maintenant mettre en œuvre l'Accord de Restructuration et prévoit de le soumettre à l'approbation des actionnaires lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire (« AGE ») qui devrait se tenir au quatrième trimestre 2009
- Amélioration notable de la rentabilité opérationnelle au premier semestre 2009 (résultats estimés non-audités)
 - Diminution du chiffre d'affaires Groupe au premier semestre 2009 de (1,9)% à taux courant et de (5,5)% à taux constant par rapport au premier semestre 2008, principalement due à la cession des activités de téléphonie résidentielle. Chiffre d'affaires du nouveau périmètre en hausse de 2,4% à taux courant et en baisse de (1,2)% à taux constant
 - Cash flow opérationnel du groupe légèrement positif au premier semestre 2009. Dette financière nette stable par rapport à fin mars 2009. Position de trésorerie de 511 millions d'euros au 30 juin 2009
 - Amélioration de la rentabilité opérationnelle avec un résultat d'exploitation de 51 millions d'euros, en croissance de 30 millions d'euros par rapport au premier semestre 2008. Perte nette consolidée de (325) millions d'euros incluant (306) millions d'euros de dépréciations de survaleur sans impact sur les flux de trésorerie, principalement liées aux processus de cessions de Grass Valley et PRN

Paris, 24 juillet 2009 - Thomson (Euronext 18453; NYSE: TMS), leader mondial des services aux créateurs de contenu, annonce avoir conclu un accord sur les termes d'une restructuration de sa dette avec une majorité de ses créanciers « seniors » incluant les créanciers au titre du Crédit Syndiqué et des Placements Privés Obligataires Américains.

Déclaration de Frédéric Rose, Président-Directeur Général

« Je suis heureux d'annoncer que Thomson et ses créanciers seniors ont conclu un accord concernant la restructuration financière du groupe. Nous avons réussi à trouver un équilibre permettant de préserver les intérêts de la société et de l'ensemble des parties prenantes. Nous allons maintenant bénéficier d'une situation financière stabilisée qui va nous permettre de nous concentrer sur nos clients et notre activité opérationnelle. Dans ce contexte, et malgré un environnement économique difficile, l'amélioration sensible de notre rentabilité opérationnelle au premier semestre est encourageante »

• **Principaux termes de l'Accord de Restructuration**

Avant l'Accord de Restructuration, la dette financière brute « senior » de Thomson au titre du Crédit Syndiqué et des Placements Privés Obligataires s'élevait à 2 839 millions d'euros¹. Après la restructuration financière, ce montant sera réduit à 1 550 millions d'euros, et prendra la forme d'une nouvelle dette aux termes modifiés et aux échéances rééchelonnées.

La réduction de la dette « senior » de 1 289 millions d'euros sera mise en œuvre de la façon suivante :

- Augmentation de capital de 350 millions d'euros par émission de 528 millions¹ actions nouvelles ordinaires au prix de 0,66 € par action; cette augmentation de capital sera garantie dans sa totalité par les créanciers et réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires existants (sous réserve des règles relatives à l'appel public à l'épargne qui restreignent la participation d'investisseurs dans certaines juridictions notamment les Etats-Unis)
- Emission de 639 millions d'euros d'obligations à échéance 2010 et 2011 remboursables en 964 millions¹ d'actions nouvelles ordinaires de Thomson ("ORA"); les actionnaires actuels auront la possibilité de souscrire à ces ORAs à hauteur de 75 millions d'euros (sous réserve des règles relatives à l'appel public à l'épargne qui restreignent la participation d'investisseurs dans certaines juridictions notamment les Etats-Unis); Thomson aura la possibilité de racheter, à sa discrétion, en numéraire entre 20% et 34 % de ces ORAs
- Emission d'un maximum de 300 millions d'euros d'obligations liées aux produits de cessions d'actifs (« DPN »), arrivant à échéance en décembre 2010, remboursables en numéraire par le produit des cessions en cours de Grass Valley, Screenvision et PRN, et, pour la différence, soit en actions nouvelles ordinaires Thomson à émettre au profit des créanciers au prix de marché à l'échéance, soit en numéraire en fonction de la trésorerie disponible, à la discrétion de Thomson

En fonction de leur niveau de participation à l'augmentation de capital et à l'émission d'ORAs, les actionnaires actuels de Thomson pourraient conserver jusqu'à 52% et au minimum 15%² du capital de la Société sur une base diluée.

L'Accord de Restructuration prévoit également le maintien d'un niveau de trésorerie de 400 millions d'euros au bilan de Thomson à la clôture, qui sera ajusté dans le cadre d'un mécanisme décrit ci-après. En outre, Thomson aura la flexibilité d'accéder à davantage de liquidités par le biais de programmes additionnels de titrisation de créances clients à hauteur de 150 millions d'euros.

Enfin, l'Accord de Restructuration prévoit le rachat des Titres Super Subordonnés (« TSS ») pour un montant total de 25 millions d'euros en numéraire.

1. 1 550 millions d'euros de dette financière brute senior à la clôture de l'opération, contre 2 839 million d'euros de dette brute aujourd'hui

Comme décrit ci-dessus, Thomson et ses créanciers ont conclu un accord portant sur une réduction importante de la dette senior du groupe au titre du Crédit Syndiqué et des Placements Privés Obligataires, et sur le renouvellement d'un montant de 1 550 millions d'euros de dette brute. Cette dette renouvelée sera divisée en quatre tranches :

- Une tranche senior de 500 millions d'euros s'amortissant à horizon 2015, et comportant pour les trois premières années de faibles montants d'amortissement contractuels
 - 306 millions³ d'euros de dette bancaire portant intérêt au taux Euribor/Libor plus une marge de 500bps, et sujet à des ajustements à la baisse à mesure que l'endettement décroît, l'Euribor/Libor étant lui-même soumis à un minimum de 2%

¹ Aux arrondis près

² Avant prise en compte d'une potentielle émission d'actions pour rembourser les DPNs et supposant que Thomson n'exerce pas son option de rembourser une partie de l'ORA en numéraire

³ Soumis à une répartition par devise à définir entre les créanciers et la Société avant la date d'exécution de la documentation financière définitive

- 194 millions¹ d'euros d'obligations portant des intérêts annuels en numéraire de : 9% pour les obligations libellées en Euros, 9,35% pour les obligations libellées en Dollars et 9,55% pour les obligations libellées en Livres Sterling
- Une tranche « senior » de 1 050 millions d'euros de remboursement *in fine* due en 2016
 - 643 millions¹ d'euros de dette bancaire portant intérêt au taux Euribor/Libor plus une marge de 600bps, et sujet à des ajustements à la baisse à mesure que l'endettement décroît, l'Euribor/Libor étant lui-même soumis à un minimum de 2%
 - 407 millions¹ d'euros d'obligations portant des intérêts annuels en numéraire de : 9% pour les obligations libellées en Euros, 9,35% pour les obligations libellées en Dollars et 9,55% pour les obligations libellées en Livres Sterling

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier d'amortissement de la dette « senior » de Thomson avant et après la restructuration de son bilan

Échéancier d'amortissement ¹	Avant restructuration du bilan	Après restructuration du bilan
2010	157 millions d'euros	20 millions d'euros
2011	426 millions d'euros	45 millions d'euros
2012	1 444 millions d'euros	85 millions d'euros
2013	370 millions d'euros	105 millions d'euros
2014	100 millions d'euros	120 millions d'euros
2015	91 millions d'euros	125 millions d'euros
2016	174 millions d'euros	1 050 millions d'euros

La dette renouvelée sera garantie par certains actifs du groupe et bénéficiera de sûretés liées à certaines filiales opérationnelles. Un ensemble de clauses conventionnelles (*covenants*) testées semi-annuellement et classiques pour une société *non investment grade*, sera intégré dans la documentation de la nouvelle dette.

2. 1 289¹ millions d'euros de réduction de la dette financière brute « senior » du groupe, principalement via conversion de dette en actions

L'Accord de Restructuration envisage une réduction importante de la dette financière brute « senior » du groupe au titre des Placements Privés Obligataires et du Crédit Syndiqué pour un montant d'environ 1 289 millions d'euros, soit environ 45% de la dette actuelle du groupe. Cette réduction sera réalisée par conversion immédiate de la dette en (a) actions ordinaires nouvellement émises et ORAs pour un montant représentant 989 millions d'euros à la clôture, ainsi que (b) des obligations liées aux produits de cessions d'actifs « DPN » devant être remboursées en numéraire par les produits des cessions de certains actifs identifiés, le reste étant remboursé à l'option de Thomson, soit par émission d'actions nouvelles au bénéfice des créanciers a prix de marché à l'échéance de l'instrument, soit en numéraire.

a. 989 millions d'euros de conversion de la dette du groupe en actions, via 350 millions d'euros d'augmentation de capital et 639 millions d'euros d'émission d'ORAs

¹ Sur la base d'un taux de change de EUR/USD: 1,30 et de GBP/EUR: 1,10. Taux de change en vigueur au moment de l'arrêté du cadre de la restructuration.

L'Accord de Restructuration envisage la conversion de 989 millions d'euros de dette en actions, dont 350 millions d'euros par augmentation de capital et 639 millions d'euros par émission d'ORAs.

L'augmentation de capital sera mise en œuvre pour un montant de 350 millions d'euros par émission de droits de souscription d'actions aux bénéfice des actionnaires actuels de Thomson (sous réserve des règles relatives à l'appel public à l'épargne qui restreignent la participation d'investisseurs dans certaines juridictions notamment les Etats-Unis), à titre irréductible et à titre réductible, au prix fixe de 0,66 euro par nouvelle action soit un ratio de 2 nouvelles actions pour chaque action détenue aujourd'hui. Les créanciers au titre du Crédit Syndiqué et des Placements Privés Obligataires Américains garantiront la totalité de l'émission de droits et souscriront à la totalité des actions non souscrites suite à l'exercice des droits correspondants par compensation avec leurs créances sur la Société, au même prix de 0,66 euros.

En parallèle, Thomson émettra 639 millions d'euros de valeur nominale d'ORAs aux prêteurs au titre du Crédit Syndiqué et aux porteurs de Placements Privés Obligataires, par conversion de leur créance existante. Ces ORAs seront converties de plein droit à leur échéance en un nombre total de 964 millions d'actions nouvelles. Les ORAs seront divisées en 3 tranches, portant chacune un intérêt de 10% capitalisé. Thomson disposera de l'option de rembourser une partie de l'ORA, la tranche IIC, en numéraire à sa valeur nominale augmentée des intérêts courus ; cette tranche remboursable en numéraire sera comprise entre 20% et 34% du montant total des ORAs émises initialement, en fonction du choix initial des créanciers. Le tableau ci-dessous résume les principaux termes des ORAs :

	Tranche I	Tranche II	Tranche IIC
Taille	50% du montant total de l'ORA	Entre 16 et 30% du montant total de l'ORA (en fonction du choix des créanciers sur la Tranche IIC)	Entre 20 et 34% du montant total de l'ORA (en fonction du choix des créanciers sur la Tranche IIC)
Maturité	Dec-2010	Dec-2011	Dec-2011
Intérêts	10% capitalisé	10% capitalisé	10% capitalisé
Option d'achat de la Société	Pas d'option d'achat	Pas d'option d'achat	La Société a une option d'achat en numéraire
Converti en	482 millions d'actions nouvelles ordinaires	154 - 289 millions d'actions nouvelles ordinaires	193 - 328 millions d'actions nouvelles ordinaires

Les ORAs seront cotées sur Euronext Paris dès leur émission et seront librement négociables. Elles seront libellées en Euros, ainsi qu'en Dollars US et en Livres Sterling à l'option des créanciers.

Les actionnaires existants de Thomson auront la possibilité de souscrire aux ORAs libellées en euros, en proportion de leur pourcentage de détention actuel et seulement à titre irréductible dans la limite d'un montant de souscription maximal de 75 millions d'euros, au même prix que celui offert aux créanciers (sous réserve des règles relatives à l'appel public à l'épargne qui restreignent la participation d'investisseurs dans certaines juridictions notamment les Etats-Unis).

b. Un maximum de 300 millions d'euros sous forme de DPN

L'Accord de Restructuration envisage la conversion de dette financière « senior » existante à hauteur de 300 millions d'euros en DPN. Les DPNs seront remboursables en numéraire

et/ou en actions Thomson, le 31 décembre 2010. Le remboursement interviendra en numéraire à hauteur du prix de cession de certaines filiales non stratégiques ayant vocation à être cédées prochainement par le groupe, à savoir Grass Valley, PRN et Screenvision US, et en actions ordinaires Thomson pour la différence, en application d'un ratio de conversion établi sur la base du prix de marché à l'échéance de l'instrument. Toutefois, Thomson disposera également de la faculté de rembourser les DPNs en numéraire, à leur échéance, sur sa trésorerie disponible. Les DPNs porteront intérêt au taux de 10% capitalisé.

c. Structure de l'actionariat post-opération

Dans l'hypothèse où l'augmentation de capital et l'émission des ORAs seraient intégralement souscrites par les créanciers (et avant prise en compte de remboursements éventuels par le groupe des DPNs par émission d'actions et des ORAs en numéraire) les actionnaires actuels détiendraient, sur une base diluée, 15% du capital de Thomson. Si au contraire les actionnaires existants souscrivent dans leur totalité aux 350 millions d'euros de l'augmentation de capital ainsi qu'aux 75 millions d'ORAs qui leur sont proposés, et avant de prendre en compte une possible émission d'actions pour rembourser les DPN, et le remboursement des ORAs en numéraire, leur détention du capital serait amenée à augmenter de 15% à 52%.

3. Niveau de liquidité adapté au bon fonctionnement du groupe

L'Accord de Restructuration permet au groupe de conserver à son bilan, en date de clôture de l'opération, un niveau de trésorerie approprié. Thomson disposera ainsi d'une trésorerie pouvant aller jusqu'à 400 millions d'euros, nette de tous frais de transaction, et dont le montant exact dépendra de la date de clôture et d'un mécanisme d'ajustement prenant en compte la saisonnalité de la génération de trésorerie du groupe.

De plus, le groupe prévoit de mettre en place de nouveaux programmes de titrisation de ses créances clients, d'une enveloppe maximale de 150 millions d'euros, en complément de la trésorerie au bilan et ce afin d'assurer la liquidité et la flexibilité financière de Thomson.

4. TSS

Concernant les 500 millions d'euros de titres super-subordonnés à durée indéterminée (les « TSS ») émis par Thomson en 2005, l'Accord de Restructuration prévoit le rachat de l'intégralité des TSS pour un montant maximal de 25 millions d'euros.

5. Gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il sera demandé aux actionnaires de Thomson d'approuver la nomination d'un nombre significatif de nouveaux administrateurs non-exécutifs au Conseil d'Administration.

Jusqu'à l'échéance des ORAs, les décisions de ce nouveau Conseil d'Administration sur certaines questions (y compris les projets de fusions et acquisitions, la politique de dividendes et les émissions d'actions nouvelles) requerront l'approbation par une majorité qualifiée.

• Conditions, mise en œuvre et calendrier

L'Accord de Restructuration prévoit la réalisation de certaines conditions suspensives telles que la signature de la documentation juridique finale, l'absence d'événements

négatifs majeurs affectant le groupe Thomson, l'approbation des actionnaires de Thomson concernant l'augmentation de capital, l'émission des ORAs et l'émission du DPN.

Le processus de mise en œuvre de l'Accord de Restructuration dépendra du niveau de soutien supplémentaire qui pourra être obtenu des créanciers, parmi lesquels le plus important est Deutsche Bank, qui détient pour un montant substantiel des placements privés obligataires bilatéraux. La Société est en cours de discussions avec Deutsche Bank au sujet de sa participation au plan de restructuration.

Une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée au cours du quatrième trimestre 2009 pour approuver l'Accord de Restructuration.

- **Résultats estimés du premier semestre 2009 (non-audités)**

Les indicateurs financiers suivants sont fondés sur des résultats estimés non-audités. Les comptes du premier semestre 2009 seront arrêtés par le Conseil d'Administration et publiés le 28 juillet 2009 au plus tard

En millions d'euros	S1 2009	S1 2008	Changements, à taux courant	Changements, à taux constant
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	1 801	1 835	(1,9)%	(5,5)%
Dont nouveau périmètre	1 731	1 690	+2,4%	(1,2)%
Résultat d'exploitation courant	51	21	+30	
Résultat net, part du groupe	(325)	(182)	(143)	
Dont dépréciation de survaleur et charges de restructuration	(305)	(93)	(212)	
Résultat net ajusté, part du groupe*	(20)	(89)	+69	

* Excluant les dépréciations de survaleur et les coûts de restructuration

Sur la base des résultats estimés non-audités, le chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies du premier semestre 2009 s'élevait à 1 801 millions d'euros, soit une diminution de (1,9) % par rapport au premier semestre 2008. A taux de change constant le chiffre d'affaires des activités poursuivies a décliné de (5,5)%, essentiellement en raison d'un chiffre d'affaires plus faible dans l'activité de téléphonie résidentielle en cours de fermeture. Le chiffre d'affaires du nouveau périmètre s'élevait à 1 731 millions d'euros, soit une augmentation de 2,4% par rapport au premier semestre 2008. A taux de change constant, la diminution du chiffre d'affaires du nouveau périmètre était de (1,2)%.

Au deuxième trimestre 2009 le chiffre d'affaires des activités poursuivies s'élevait à 886 millions d'euros, en diminution de (10,6)% à taux courant et de (12,8)% à taux constant. Au deuxième trimestre 2009 le chiffre d'affaires du nouveau périmètre a diminué de (6,0)% à taux courant et de (8,1)% à taux constant. La différence entre les évolutions de chiffre d'affaires d'une année sur l'autre pour le premier et le deuxième trimestres 2009 provient d'un écart important du chiffre d'affaires entre les deux premiers trimestres 2008 en raison du calendrier de livraison des produits à un client de Thomson Connect. Sur une base séquentielle, le chiffre d'affaires du second trimestre 2009 a montré une légère augmentation, à taux constant, par rapport au premier trimestre 2009.

Le résultat opérationnel avant charges financières et impôts des activités poursuivies a atteint 51 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 21 millions d'euros au premier

semestre 2008. Les dépréciations de survaleur se sont élevées à (306) millions d'euros au premier semestre 2009, incluant une charge exceptionnelle de (276) millions d'euros calculée sur la base des estimations de valeurs de transactions des cessions d'actifs en cours de PRN et Grass Valley. Concernant Grass Valley, le groupe est désormais entré en négociations exclusives avec un acheteur. La perte nette consolidée s'est élevée à (325) millions d'euros au premier semestre 2009 contre (182) millions d'euros au premier semestre 2008. Le résultat net du groupe ajusté des dépréciations de survaleur et des charges de restructuration a été de (20) millions d'euros au premier semestre 2009.

Le groupe a enregistré un cash flow opérationnel¹ légèrement positif au premier semestre 2009. La dette nette au 30 juin 2009 s'élevait à 2 311 millions d'euros, presque stable par rapport à 2 357 millions d'euros à la fin du premier trimestre 2009. La position de trésorerie estimée du groupe au 30 juin 2009 était de 511 millions d'euros, comparée à 586 millions d'euros à la fin du premier trimestre 2009.

Dans le cadre de la restructuration de son bilan, Thomson est assistée par Goldman Sachs, Perella Weinberg Partners et Ph. Villin Conseil au titre de conseillers financiers, et par le cabinet d'avocats Davis Polk & Wardwell LLP. Les créanciers au titre du Crédit Syndiqué sont conseillés par le cabinet d'avocats Freshfields Bruckhaus Deringer LLP. Les porteurs de Placements Privés Obligataires Américains sont assistés par Lazard au titre de conseiller financier, et par les cabinets d'avocats Bingham McCutchen LLP et Sonier & Associés.

Une conférence téléphonique analyste menée par Frédéric Rose, Président Directeur Général et Stéphane Rougeot, Directeur Financier aura lieu le Lundi, 27 Juillet, 2009 à 15h CET.

Principaux éléments de restructuration du bilan - Résumé²

Avant restructuration		Après restructuration	
Type	Montant	Type	Montant
Placement Privé	1 100 m€	Augmentation de capital	350 m€
Crédit Syndiqué	1 739 m€	ORA	639 m€
		DPN	300 m€
		Nouvelle Dette	1 550 m€
Total	2 839 m€		2 839 m€

¹ EBIT + D&A - investissements - charges de restructuration

² Sur la base d'un taux de change de EUR/USD: 1,30 et de GBP/EUR: 1,10.

Avis

Thomson est une société cotée sur le NYSE Euronext Paris et sur le NYSE stock exchanges. Ce communiqué de presse contient certaines déclarations, y compris les intentions actuelles, les convictions et les attentes de Thomson concernant la restructuration de son bilan et le calendrier de sa mise en œuvre ainsi que son futur chiffre d'affaires, sa situation financière, sa liquidité et ses perspectives, qui constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la « sphère de sécurité » énumérée dans la loi américaine de 1995 sur la réforme des litiges relatifs aux valeurs privées (Private Securities Litigation Reform Act). De telles déclarations sont fondées sur les anticipations et convictions actuelles de l'équipe dirigeante et dépendent d'un certain nombre de risques, incertitudes, hypothèses et autres facteurs en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats futurs évoqués explicitement ou implicitement par les énoncés prospectifs, du fait de l'évolution de la conjoncture économique mondiale, des conditions commerciales de même que les conditions spécifiques liées à la restructuration du bilan et à sa mise en œuvre, y compris la possibilité d'obtenir les autorisations réglementaires requises, l'approbation des actionnaires en assemblée générale et toute autre autorisation, nombre de ces facteurs étant en dehors du contrôle de Thomson. Des informations détaillées sur les facteurs potentiels susceptibles d'avoir un impact sur les résultats financiers de Thomson sont contenues dans l'Information Réglementée de Thomson et dans les documents déposés par Thomson auprès de la US Securities and Exchange Commission.

Ces documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon. Ces documents ne constituent ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans ce document (les « Valeurs Mobilières ») n'ont pas fait, et ne feront pas, l'objet d'un enregistrement en vertu du « U.S. Securities Act of 1933 », tel que modifié (le « Securities Act »).

Les Valeurs Mobilières ne sauraient être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement ou en l'absence d'une exemption d'enregistrement du « Securities Act ». Aucune offre au public de Valeurs Mobilières n'aura lieu aux Etats-Unis.

Aucune déclaration ou garantie, expresse comme implicite, n'est ou ne sera faite ou donnée en ce qui concerne, ou en rapport avec ce qui précède, et aucune responsabilité n'est ou ne sera assumée par Goldman Sachs, Perella Weinberg Partners ou Ph. Villin Conseil ou par l'une de leurs filiales, l'un de leurs dirigeants, salariés ou mandataires respectifs en ce qui concerne, ou en rapport avec l'exactitude et l'exhaustivité de ce document, toute information publique relative au Groupe, ou toute autre information écrite ou orale rendue disponible à toute partie intéressée ou à ses conseils, et en conséquence toute responsabilité est expressément déclinée par les présentes.

Contacts

Relations Presse : +33 1 41 86 53 93

Relations Investisseurs : +33 1 41 86 55 95